Reform

Welfare Reform: Making Welfare Work

We're reforming the welfare system to help people get back to work.

ONTARIO

102-03637/

A message from Premier Mike Harris

Dear Fellow Ontarian:

Three years ago, Ontario's welfare system was out of control:

- One in twelve people was dependent on welfare;
- Ontario had the highest per capita welfare caseload in the country;
- Annual welfare costs had risen 423% in just ten years – from $1.3 billion in 1985 to $6.8 billion in 1995.

Ontario's welfare system had departed from its original purpose – temporary financial help while people are trying to get back to work. And for people with disabilities who were on welfare, the system was not meeting their unique needs.

WE PROMISED to make welfare a stepping-stone to employment.

WE PROMISED to take people with disabilities off welfare, and to provide a separate program to meet their financial and employment needs.

AND WE PROMISED to get tough on welfare fraud and abuse.

Three years later, our welfare reforms are beginning to work. Our reforms are returning responsibility and accountability to the welfare system. They're helping thousands of people across this province – people like Marie Johnson of Brockville, who in just eighteen months has gone from a daily struggle on welfare to a job as an office administrator.

Marie Johnson's success story is just one of many that are the direct result of our welfare reforms. Please read on to find out how we are meeting our commitments to help people move from welfare to jobs.

There is more that can be done, and you can help.

Sincerely,

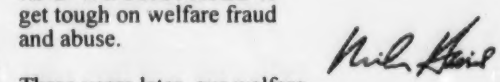

Mike Harris, MPP Premier

Turning welfare into workfare

Ontario's new mandatory work-for-welfare program recognizes that having a job is better than being on welfare, and provides real help in finding work.

Our objective is to make sure welfare is truly the last resort and to help people find the fastest route to a paying job.

Our work-for-welfare initiative is delivered in partnership with municipalities. It has replaced the outdated, inefficient system of providing welfare benefits :

- Work-for-welfare restores accountability to welfare. In exchange for assistance to meet financial needs, people on welfare are required to contribute to their communities, to learn, to train, to find work.
- The heart of our welfare reforms is community participation. It helps people on welfare gain experience, build self-confidence, and develop job contacts.

All able-bodied people on welfare must participate in work-for-welfare activities. We're providing more funding for child care so that single parents whose children are in school can benefit from the program.

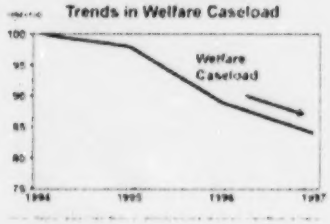

We care what you think. Please send us your comments using the attached form.

"...I'm doing a service to the community. I'm getting skills. I'm meeting people who might be able to give me a job one day and I'm getting a reference." ***Bob Fleming, Hamilton, workfare participant***

Fairness for people with disabilities

For years, people with disabilities who were on welfare called for a new approach to how government helps them. They told us their economic circumstances were long-term but that they often change. Many wanted improved opportunities to work.

This government listened.

People with disabilities in financial need should never have been put on welfare in the first place. We changed that. We brought in the Ontario Disability Support Program (ODSP). Its income and employment supports are practical and flexible:

- Eligibility criteria recognize that the needs of people with disabilities are unique, diverse, and may change over time.
- Employment supports provide practical help, like providing computer equipment for the visually impaired, or specialized training for a job.
- People with disabilities can receive greater financial help from family members and continue to receive benefits.

ODSP came into effect on June 1, 1998. It supports independence and self-sufficiency, and protects the benefits of people with disabilities.

"The Ontario Disability Support Program provides greater security for people with disabilities and offers them greater opportunities for independence." ***Duncan Read, President, Ontario March of Dimes***

Fighting welfare fraud and abuse

Three years ago, people in Ontario told us they had real concerns about welfare fraud and abuse. They told us we had to protect the system for those who truly need it, and prevent taxpayers' money from being wasted.

Our reforms are doing just that:

- We set up a Welfare Fraud Hotline to catch people ripping off the system.
- We brought in legislation to make sure people in jail cannot receive welfare benefits.
- We are working with other governments to exchange information and stop people from getting money they are not entitled to receive.
- As a result of these measures, benefits were reduced or terminated in approximately 14,800 cases for 1997/1998.
- People convicted of welfare fraud lose their benefits.

Fraud

We care what you think. Please send us your comments using the attached form.

What's been accomplished?

Welfare reform is a massive task. But what progress are we making? How far have we come in fulfilling our promises?

Ontario's economy has improved and our welfare reforms are working:

- Ontario's welfare reforms are replacing dependency with opportunity and hope. More than 420,000 people have participated in one or more of Ontario Works' mandatory activities.
- Ontario Works is helping people change their lives – for the better. Over 300,000 people have stopped relying on welfare in just three years, and surveys show that most found work.

Jobs Up, Welfare Down

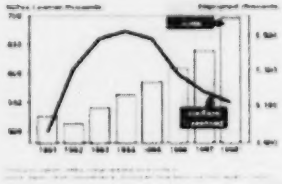

- The Ontario Disability Support Program is helping people with disabilities in financial need find greater opportunities to participate in Ontario society.
- Tough action is reducing abuse and preventing fraud. This is protecting tax dollars and restoring credibility to the welfare system.

accomplished

Let us know what you think

We would like to continue sharing our plans with you and discuss your views and opinions. Please take a moment to print and complete this form and drop it in the mail.

- I want to be updated on other government initiatives.

I want to be updated on welfare reform. Please send me detailed information on:

- Ontario Welfare Reforms
- Ontario Welfare Reforms: How You Can Help
- Welfare Fraud
- Ontario Disability Support Program
- A New Way of Delivering Social Assistance

Please mail to:
PREMIER OF ONTARIO
PO BOX 60260 STN BRM B
TORNTO ON M7Y 2H1

Or call 1-888-789-4199. Our TTY is 1-800-387-5559.

This information is also available in alternate formats.

My thoughts are: _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

To report a case of suspected welfare fraud, call 1-800-394-STOP (1-800-394-7867)

Name: _____

Address: _____

City: _____ **Postal Code:** _____

Publié également en français. Pour commander un exemplaire en français téléphonez au numéro suivant 1-888-789-4199.

The personal information collected on this form will be used to respond to your request for information on the subject matter(s) indicated and for the purpose of planning the government's welfare reform initiatives. The authority for the collection and use of this information is Ministry of Community and Social Services Act, R.S.O. 1990, c.M.20,s.6. For information about collection practices, call 1-888-789-4199 (TTY 1-800-387-5559) or write to the Senior Manager, Issues and Correspondence Management, Communications and Marketing Branch, 7th floor, Hepburn Block, 80 Grosvenor St., Toronto ON M7A 1E9

Contact the Ministry of Community and Social Services
© 2000 Queen's Printer for Ontario ~ Last Modified: March 15, 1999

This information is provided as a public service, but we cannot guarantee that the information is current or accurate. Readers should verify the information before acting on it.

Reforme

La réforme de l'aide sociale : Un Système qui fonctionne

Nous réformons le système d'aide sociale pour aider les gens à retourner au travail.

ONTARIO

Le gouvernement de l'Ontario a entrepris la plus importante réforme de l'aide sociale de l'histoire de la province. Veuillez prendre un moment pour vous informer des moyens que nous prenons pour faire de l'aide sociale un programme de travail obligatoire. Nous aimerions savoir ce que vous en pensez; faites-nous part de vos réflexions.

Un message du gouvernement de l'Ontario

Madame, Monsieur

Il y a trois ans, le système d'aide sociale de l'Ontario était en déroute :

- une personne sur douze dépendait de l'aide sociale;
- le nombre de cas par habitant était le plus élevé au pays;
- le coût annuel de l'aide sociale était passé de 1,3 milliard de dollars en 1985 à 6,8 milliards en 1995, soit une augmentation de 423 % en dix ans seulement.

Notre système d'aide sociale s'était éloigné de son but premier, qui était de fournir une aide financière temporaire aux gens qui tentaient de retourner sur le marché du travail. En outre, ce système ne répondait pas aux besoins particuliers des personnes handicapées.

NOUS AVONS PROMIS de faire de l'aide sociale une porte d'entrée au marché du travail.

NOUS AVONS PROMIS de retirer les personnes handicapées de l'aide sociale et de leur fournir un programme distinct, élaboré en fonction de leurs besoins financiers et de leurs particularités en matière d'emploi.

NOUS AVONS PROMIS de faire la guerre à la fraude et aux abus de l'aide sociale.

Trois ans plus tard, nos réformes commencent à porter fruit. Grâce à elles, le système d'aide sociale a retrouvé son caractère responsable. Des milliers de gens partout dans la province y trouvent leur compte, des gens tels que Marie Johnson, de Brockville, qui n'a mis que dix-huit mois à trouver du travail comme administratrice de bureau pour laisser derrière elle son lot quotidien de bénéficiaire d'aide sociale.

Cet exemple de réussite ressemble à beaucoup d'autres et illustre les conséquences directes des réformes de l'aide sociale sur ceux et celles qui en bénéficient. Continuez votre lecture pour connaître la façon dont nous respectons notre engagement à aider les gens à sortir des rangs de l'aide sociale pour entrer sur le marché du travail. Nous pouvons encore faire plus, et vous pouvez collaborer. Sincères salutations.

Le premier ministre,

Mike Harris

Le ministre délégué aux Affaires francophones,

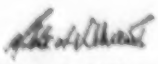

Noble A. Villeneuve

« (Le programme de travail obligatoire donne) aux bénéficiaires de l'aide sociale l'occasion d'accroître leur confiance en soi et d'améliorer leurs aptitudes ou d'en acquérir de nouvelles pour actualiser leur compétence. » *Marie Johnson, Brockville, ancienne participante au programme de travail obligatoire*

L'aide sociale devenue programme de travail obligatoire

Le nouveau programme ontarien de travail obligatoire, issu du principe selon lequel le travail est préférable au soutien apporté par l'aide sociale, contribue efficacement à la recherche d'emploi.

Notre objectif est de nous assurer que l'aide sociale constitue véritablement un dernier recours et d'aider les gens à trouver la voie la plus rapide vers un emploi rémunéré.

Les municipalités collaborent à cette initiative. Elle a remplacé le système désuet et peu efficace qui consistait à accorder des prestations d'aide sociale :

- Le programme de travail obligatoire permet à nouveau d'associer la notion de responsabilité à l'aide sociale. En échange d'un secours financier, on exige des bénéficiaires qu'ils contribuent à leur collectivité, qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances, qu'ils se prêtent à une formation ou qu'ils trouvent du travail.
- La clé de nos réformes de l'aide sociale est la participation à la vie collective, qui aide les bénéficiaires à accumuler de l'expérience, à accroître leur assurance et à se rapprocher des occasions d'emploi.
- Toutes les personnes bénéficiant de l'aide sociale et capables de travailler doivent participer aux activités du programme de travail obligatoire. Nous apportons un financement supplémentaire en matière de garde d'enfants de façon à permettre aux chefs de famille monoparentale dont les enfants fréquentent l'école de profiter de ce programme.

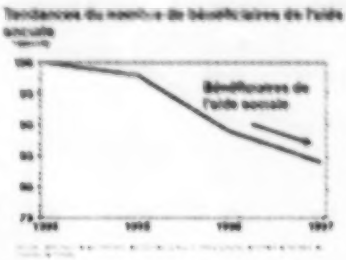

Votre opinion nous importe. Veuillez faire parvenir vos commentaires au moyen de la carte ci-jointe.

« ...Je rends service à la collectivité, j'acquiers des compétences, je rencontre des gens qui pourraient éventuellement m'offrir du travail et j'obtiens des références. » *Bob Fleming, Hamilton, participant au programme de travail obligatoire*

équité envers les personnes handicapées

Pendant des années, les personnes handicapées qui bénéficiaient de l'aide sociale ont demandé au gouvernement d'adopter une nouvelle façon de leur prêter secours en invoquant le fait que bien que leur situation financière particulière n'est pas de courte durée, elle évolue souvent avec le temps. Un grand nombre revendiquait de meilleures possibilités d'emploi.

Notre gouvernement a entendu leur appel.

Le système d'aide sociale n'aurait jamais dû servir à venir au secours des personnes handicapées nécessitant un appui financier.

C'est notre Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées qui remplit dorénavant cette fonction. Son soutien du revenu et de l'emploi est pratique et souple :

- Les critères d'admissibilité reflètent la particularité, la diversité et l'évolution des besoins des personnes handicapées.
- Le soutien de l'emploi qu'il procure fournit une aide pratique, comme du matériel informatique pour les personnes ayant une déficience visuelle ou une formation spécialisée permettant d'obtenir du travail.
- Les personnes handicapées peuvent bénéficier d'un appui financier plus important de la part des membres de leur famille tout en continuant de recevoir des prestations.

Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées est entré en vigueur le 1er juin 1998. Il favorise l'indépendance et l'autosuffisance et protège les prestations des personnes handicapées.

« Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées garantit une sécurité accrue aux personnes handicapées et améliore leur capacité d'indépendance. » *Duncan Read, président de La Marche des dix sous de l'Ontario*

Lutte à la fraude et aux abus de l'aide sociale

Il y a trois ans, la population ontarienne nous a dit s'inquiéter grandement de la fraude et des abus de l'aide sociale. On nous a demandé de protéger le système au profit de ceux et celles qui en ont réellement besoin et d'empêcher que l'argent des contribuables ne soit gaspillé.

C'est exactement ce que visent nos réformes.

- La Ligne antifraude de l'aide sociale a été mise sur pied pour identifier les bénéficiaires qui exploitent le système.
- Nous avons introduit une loi interdisant aux personnes incarcérées d'obtenir des prestations d'aide sociale.
- Nous travaillons à l'échange de renseignements avec d'autres gouvernements dans le but d'empêcher que certaines personnes ne continuent de recevoir de l'argent auquel elles n'ont pas droit.
- À la suite des mesures qui ont été prises, les prestations ont été réduites ou éliminées dans environ 14 800 cas en 1997-1998.
- Les personnes trouvées coupables de fraude de l'aide sociale n'ont plus droit aux prestations.

Votre opinion nous importe. Veuillez faire parvenir vos commentaires au moyen de la carte-réponse ci-jointe.

« L'ancien système d'aide sociale avait perdu sa crédibilité auprès du public; il fallait donc le réformer. Les gens qui travaillent dur pour subvenir à leurs besoins devraient avoir l'assurance que leurs impôts servent à venir au secours des plus démunis et que personne n'en abuse. » L'honorable Janet Ecker, ministre des Services sociaux et communautaires

Quels résultats ont été obtenus jusqu'à présent?

La réforme de l'aide sociale est une tâche immense, mais quels progrès avons-nous faits à ce jour? Dans quelle mesure nos promesses sont-elles en voie de se réaliser?

La situation économique de l'Ontario s'est améliorée et nos réformes de l'aide sociale donnent les résultats escomptés :

- Les réformes ontariennes de l'aide sociale remplacent la dépendance par de bonnes perspectives d'avenir. Plus de 420 000 personnes ont participé à une ou plusieurs des activités obligatoires du programme Ontario au travail.
- Le programme Ontario au travail permet aux gens d'améliorer leurs conditions de vie. En trois ans seulement, plus de 300 000 personnes ont cessé de dépendre de l'aide sociale, et les études démontrent que la plupart ont trouvé du travail.
- Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées aide les personnes handicapées ayant besoin de soutien financier à trouver d'autres occasions de participer à la vie collective en Ontario.
- Des mesures sévères réduisent les abus et préviennent la fraude, protégeant l'argent des impôts et redonnant de la crédibilité au système d'aide sociale.

Hausse des emplois, baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale

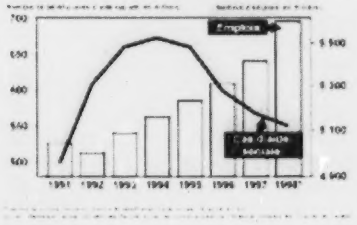

résultats

Nous nous assurons que le système d'aide sociale fonctionne, autant pour ceux et celles qui sont dans le besoin, que pour les contribuables.

Faites-nous savoir ce que vous pensez

Nous désirons continuer à vous communiquer nos plans et à discuter de vos opinions. Veuillez prendre quelques instants pour remplir cette carte-réponse et la poster.

- J'aimerais en savoir plus sur d'autres initiatives gouvernementales.

J'aimerais en savoir plus sur la réforme de l'aide sociale. Faites-moi parvenir de l'information détaillée sur :

- les réformes de l'aide sociale de l'Ontario la collaboration aux réformes de l'aide sociale de l'Ontario
- la fraude de l'aide sociale
- le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
- la nouvelle façon de fournir les services d'aide sociale

Poster cette carte-réponse
PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO
CP 60260 SUCC BRM B
TORNTO ON M7Y 2H1

ou composer le 1-888-668-4636.
Téléscripteur (pour malentendants) :
1-800-387-5559

Ce livret est également disponible en support de substitution.

Mon opinion est la suivante : _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Pour signaler une fraude possible de l'aide sociale, appelez au 1-800-394-STOP (1-800-394-7867).

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Code postal :** _____

This booklet is also available in English. **To order an English copy call 1-888-668-4636.**

Les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire serviront à répondre à votre demande d'information sur les sujets indiqués et à planifier les initiatives gouvernementales de réforme de l'aide sociale. La collecte et l'utilisation de ces renseignements sont autorisées par la Loi sur le ministère des Services sociaux et communautaires, L.R.O. 1990, chap. M.20, art. 6. Pour obtenir de l'information sur les procédures de collecte de renseignements, appelez au 1-888-668-4636 (téléscripteur : 1-800-387-5559) ou écrivez à l'adresse suivante : Chef, Dossiers d'actualité et correspondance, Direction des communications et de la commercialisation, édifice Hepburn, 7e étage, 80, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1E9.

Envoyez un message au ministère des Services sociaux et communautaires
© 2000, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ~ Dernière mise à jour : 15 mars 1999.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.